



Paris, le 10 avril 2024

Publication du bilan annuel sur la sécurité des pharmaciens 2023

En moyenne, 40 agressions sont déclarées chaque mois par des pharmaciens

Véritable baromètre de la sécurité de l'exercice des pharmaciens, ce [document](#) recense l'ensemble des déclarations en 2023. Si, cette année encore, le nombre reste très certainement en-deçà de la réalité, les 475 agressions comptabilisées traduisent une augmentation de près de 30 % par rapport à 2022.

Parmi celles-ci, 459 (soit 97 %) concernent des pharmaciens d'officines (dont 7 en outre-mer), 14 des pharmaciens exerçant en laboratoires de biologie médicale et 2 en pharmacies à usage intérieur.

En officine, la majorité des déclarations fait état, comme en 2022, de menaces, d'injures ou encore d'agressions physiques principalement motivées par des refus de dispensation. Cette année, 40 % des déclarations concernent des vols pour se procurer de l'argent, des produits pharmaceutiques ou parapharmaceutiques. Autre point de vigilance, si trois quart des agressions se produisent pendant les horaires d'ouverture des officines, il convient de souligner l'accroissement progressif des agressions pendant les gardes dont le nombre a doublé en 5 ans.

Entre juin et juillet 2023, période des émeutes urbaines, 64 actes de vandalisme ont été portés à la connaissance de l'Ordre. Sur les 55 officines et les 9 laboratoires de biologie médicale concernés, seules 26 structures ont déclaré cette agression sur le site de l'Ordre national des pharmaciens. Les 38 autres ont été identifiées grâce aux remontées des acteurs du terrain.

“Ce bilan et le constat qu’il dévoile renforcent notre détermination à agir, en étroite concertation avec les pouvoirs publics, pour préserver la sécurité de celles et ceux qui prennent soin des autres. Je tiens particulièrement à saluer la mobilisation des parlementaires qui se sont emparés de cette question et concrétisent en ce moment même un projet de loi. C’est une étape supplémentaire, qui va dans le bon sens. Aux côtés de Gildas Bernier, élu référent auprès du Conseil national, nous savons pouvoir compter sur l’engagement de tous nos conseillers partout en France métropolitaine et en outre-mer, pour orienter au mieux les pharmaciens dans ces situations difficiles “ déclare Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 07 63 64 66 32

COMFLUENCE

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@comfluence.fr
Tél : 01 85 73 31 53



Les principaux éléments du panorama 2023

- 475 déclarations d'agression recensées en 2023
- 40 % d'augmentation des déclarations en 5 ans
- 97 % des agressions recensées ont eu lieu en officine
- 60 % d'atteintes aux personnes (injures, menaces, agression physique) et 40 % d'atteintes aux biens (vols et dégradations)
- Trois quarts des agressions se déroulent pendant les heures d'ouverture et 60 % des vols sont pratiqués alors que l'officine est fermée
- Entre 2022 et 2023, les déclarations d'agressions par les pharmaciens biologistes médicaux ont été multipliées par plus de 2. Parmi elles, 93 % concernent des atteintes aux personnes

Encore trop peu de plaintes en 2023

En 2023, comme en 2022, seulement 34,5 % des pharmaciens déclarants ont porté plainte. Si le manque de temps et la peur des représailles font partie des principales raisons avancées, d'autres estiment que la plainte ne se révèle pas nécessaire compte tenu du peu de suites données.

L'Ordre national des pharmaciens a informé les juridictions compétentes de sa volonté de se constituer partie civile aux côtés des pharmaciens déclarants dans 14 affaires, contre 5 en 2022, ainsi que dans l'ensemble des procédures lancées par les pharmaciens victimes des émeutes.

“Le dépôt de plainte est essentiel pour déclencher une procédure judiciaire et si besoin nous permettre d'intervenir aux côtés de nos confrères. Pour les accompagner et faciliter autant que possible leur démarche dans ces situations difficiles, l'ensemble des élus de l'Ordre sont à leur écoute” réagit Gildas Bernier, référent sécurité auprès du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

[La sécurité des pharmaciens - Bilan 2023](#)

CONTACTS PRESSE



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS

• Pierre-Ugo Taddei
ptaddei@ordre.pharmacien.fr
Tél : 07 63 64 66 32

COMFLUENCE

• Laurie Dambrine
laurie.dambrine@comfluence.fr
Tél : 01 85 73 31 53